Image not found or type unknown

Demande de titre de sejour conjoint de francais

Par **kana63**, le **28/10/2009** à **15:44**

Bonjour,
je suis un ressortissant étranger de nationalité tunisienne je suis rentré en france depuis 2006 avec un visa long séjour mention "étudiant" j'ai eu pendant 2 ans mon titre de séjour étudiant et depuis 1 an j'ai pas renouveler mon titre de séjour mais entre autre je me suis marié avec une française depuis le 29/08/2009 et j'ai eu un livret de famille et j'ai dépose un dossier de demande de titre de séjour en tant que conjoint de français et la ça fait 1 mois et 15 jours sans réponse de la part de la préfecture.Donc mes questions sont les suivantes : est que je pourrai avoir un titre de séjour dans ce cas la ? est que la préfecture peut refuser ma demande ? quel est le délai maximum d'attente pour avoir une réponse de la part de la préfecture ? est ce que je suis obligé de retourner dans mon pays pour chercher un visa long séjour ?

je vous remercie d'avance maitres.

Bien cordialement

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés